

# Clé-TVA

Feuille d'information

Clé	Description	Ligne de formulaire de décompte TVA «2010/2011»	Ligne de formulaire de décompte TVA
Di0	Prestations de services à l'étranger	200, 221	010, 040
SML24	Consommation personnelle et livraisons, services et consommation personnelle (taux réduit) comme partie du chiffre d'affaires imposable		020, 071
SML76	Consommation personnelle et livraisons, services et consommation personnelle (taux de TVA normal) comme partie du chiffre d'affaires imposable		020, 070
Exp0	Livraisons à l'étranger avec preuve de l'exportation	200, 221	040
Libre	Chiffres d'affaires exclus de la TVA	200, 230	043
GEMV	Utilisation mélangée	415	130
VEH0	TVA sur la différence entre la valeur d'achat et de vente des véhicules motorisés vendus d'occasion		042, 070
RAB24	Réductions des prestations (du chiffre d'affaires taux réduit)	235, 310	044
RAB36	Réductions des prestations (du chiffre d'affaires taux réduit pour l'hôtellerie)	235, 340	044
RAB76	Réductions des prestations	235, 300	044
Pro24	Déduction de l'impôt préalable en cas de recours à des producteurs	400	110
TVA24	Livraisons, services et consommation personnelle (taux réduit)	200, 310	071
TVA36	Livraisons, services et consommation personnelle (taux réduit pour l'hôtellerie)	200, 340	070
TVA76	Livraisons, services et consommation personnelle (taux de TVA normal)	200, 300	070
PET76	Déclaration d'impôt pour les acquisitions de services à l'étranger (impôt sur les acquisitions)	380	090, 110
VSB24	Taxe préalable déductible sur les charges d'exploitation et investissements (taux réduit)	405	111
VSB76	Taxe préalable déductible sur les charges d'exploitation et investissements (taux normal)	405	111
PM24	Taxe préalable déductible sur les charges pour matériel et services (taux réduit)	400	110
PM76	Taxe préalable déductible sur les charges pour matériel et services (taux normal)	400	110
Pi24	Taxe préalable déductible sur les investissements et autres charges d'exploitation avec 50% de déduction de la taxe préalable (taux réduit)		111
Pi36	Impôt spécial sur les nuitées avec petit déjeuner à 3.6 %	405	111
Pi76	Taxe préalable déductible sur les investissements et autres charges d'exploitation avec 50% de déduction de la taxe préalable		111
CP24	Contre-prestations provenant des prestations non imposables (taux réduit)	200, 205, 310	
CP76	Contre-prestations provenant des prestations non imposables (taux normal)	200, 205, 300	

Clé	Description	Ligne de formulaire de décompte TVA «2010/2011»	Ligne de formulaire de décompte TVA
ETRO	Prestations à l'étranger	200, 221	
TRA0	Transfert avec la procédure de déclaration	200, 225	
DEG76	Dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable	410	
RDIP0	Réduction de la déduction de d'impôt préalable pour des prestations n'étant pas considérées comme des contre-prestations, subventions et taxes de séjour, etc.	420	
SUBV0	Subventions, taxes de séjour et similaires, contributions versées aux établissements chargés de l'élimination des déchets et de l'approvisionnement en eau ( let. a à c )	900	
DON0	Dons, dividendes, dédommagements, etc.	910	
PSM24	Correction de l'impôt préalable : double affectation ( art. 30 ), prestations à soi-même ( art. 31 ) (taux réduit)	415	
PSM76	Correction de l'impôt préalable : double affectation ( art. 30 ), prestations à soi-même ( art. 31 ) (taux normal)	415	

Etat: 25.05.2011

